



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dispositif TER

Question écrite n° 37485

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur le sujet des « territoires éducatifs ruraux » (TER). Le programme TER vise à renforcer les prises en charge pédagogiques et éducatives des enfants et des jeunes avant, pendant, autour et après le cadre scolaire, en construisant des solutions appuyées sur une stratégie territoriale accompagnée par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Cependant, malgré tout l'intérêt du dispositif et la nécessité d'apporter une aide spécifique aux territoires ruraux, elle s'interroge sur la capacité des territoires à remplir ces objectifs en l'absence de moyens supplémentaires. Elle souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement pour garantir la réussite de cette expérimentation.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37485

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 mars 2021](#), page 2487

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)